

Commission
Administrative
Paritaire
Catégories **A**

VOTER LE 6 DECEMBRE 2018

Un acte de résistance et de revendication

Le 6 décembre 2018, vous êtes appelé.e.s comme 5 millions d'agents publics et contractuels à élire vos représentant.e.s dans les instances, pour 4 ans.
C'est un moment important pour tous.



A la Commission Administrative Paritaire vous élevez vos représentant.e.s pour défendre vos droits individuels et collectifs : déroulement de carrière, évaluation, avancement de grade et d'échelon, respect des garanties statutaires, défense des droits et des libertés des agents (égalité femme-homme, discriminations, contestations des évaluations annuelles).

Face aux attaques contre les fonctionnaires, la CGT revendique la permanence et le développement du Statut de la Fonction Publique garant d'une administration neutre, impartiale, égalitaire, préservée de toutes les pressions politiques et partisans.

**CARRIÈRE - STATUT - ÉVALUATION - AVANCEMENT - GRADE
ÉCHELON - FORMATION - SERVICE PUBLIC
FIE.E.S D'ÊTRE FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS**

Depuis la fusion, grâce aux représentant.e.s CGT, les agents régionaux ont gagné :

La reconnaissance en 2017 par le tribunal administratif du bien-fondé de l'action de la CGT pour le maintien de la séparation du grade et de l'emploi,
La révision de la grille d'évaluation des agents en 2019,
La concertation de tous les agents dans les réorganisations et pas uniquement des encadrants.



Pour un syndicat utile et efficace au quotidien, le 6 décembre, donnez plus de force à la CGT, Votez pour VOUS, votez CGT !

Retrouvez
la CGT Occitanie
www.cgt-region-occitanie.com
et
sur Facebook

Secteur **Toulouse**
Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31406 Toulouse CEDEX 9
Bât Sud - bureau A123
05 61 33 57 68 / 06 15 82 84 42

Secteur **Montpellier**
Hôtel de Région
201 avenue de Pompignane
34000 Montpellier
06 08 10 24 83
syndicat-CGT@laregion.fr



NOS COMBATS À VENIR

Avec vous, et pour vous, nous allons rester mobilisé.e.s cette année ! Les propositions ci-dessous sont issues des idées que vous avez déposées sur notre plateforme collaborative. «**Vos propositions sont les nôtres**».

Le Statut des fonctionnaires : une garantie d'abord pour les citoyens !

Tous les projets du gouvernement qui visent à remettre en cause le statut dans son esprit et dans la lettre seront combattus par la CGT.

La CGT combattra la prime au mérite, les pratiques clientélistes et opaques pour les promotions et l'avancement et de manière générale s'engagera pour plus de justice et de transparence dans la carrière des agents.

Pour garantir et améliorer le statut de la fonction publique

L'accès à l'emploi public par l'organisation régulière de concours et la fin du système des reçus-collés ; trop de lauréat.e.s des concours n'ont pas d'affectation ou attendent longtemps avant d'obtenir un poste.

La réaffirmation du recrutement statutaire, seul garant de la neutralité du service public.

Le recours au recrutement des contractuel.le.s doit rester exceptionnel. Le CDI ne doit pas devenir la nouvelle règle de recrutement.

Pour le droit à la formation

Instaurer une réelle formation professionnalisante pour toutes les filières et porter le financement du CNFPT à 3 % de la masse salariale.

Pour l'égalité femme/homme

La mise en œuvre effective de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : à travail de valeur égale, salaire/traitement égal.

Pour la séparation du grade et de l'emploi

La carrière (ancienneté, compétences et expériences acquises) doit primer sur la fonction (encadrement).

Pour une évaluation des agents et des collectifs de travail juste et transparente

Les bons points, ça suffit ! La CGT a fait des propositions concrètes pour que l'évaluation porte aussi sur l'organisation du travail, et pour différencier l'avis hiérarchique de l'avis réel de l'évaluation.

Pour des promotions et des avancements justes et transparents

La CGT regrette le retour des « petits arrangements ». Là aussi, nous avons fait des propositions pour des critères objectifs et pondérés sous forme de grille à points appréciant la carrière de l'agent et son sens du service public.

Pour reconnaître la pénibilité et les sujétions

Mettre en œuvre un véritable « droit à la déconnexion » pour mieux respecter l'articulation des temps professionnels et personnels et encadrer le télétravail dans cet objectif.



Elections professionnelles, 6 décembre 2018, prenez le pouvoir, osez le vote CGT !